



PRÉPAREZ LA RENTRÉE !

CURSUS DANSE

PORTES OUVERTES

Venez **découvrir** une discipline, **rencontrer** les professeurs, **vous renseigner** sur toutes les activités de notre école.

SAMEDI 29 JUIN 2024 🎵 14H-17H

REPRISE DES COURS

LUNDI 16 SEPTEMBRE 2024



SAISON
24/25



FORMATION

Ce département propose un enseignement chorégraphique classique jusqu'au 3^{ème} cycle avec 2 cours par semaine à partir du 1^{er} cycle, et un enseignement chorégraphique contemporain.

COURS	HORAIRES	DURÉE	
ÉVEIL À LA DANSE (moyenne et grande section maternelle)	Lundi 16h45 ou Vendredi 16h45	45'	
INITIAL 1 (CP)	Mercredi 10h ou Samedi 10h	45'	
INITIAL 2	Mercredi 9h ou Samedi 9h	1H	
CYCLE 1	1 ^{ÈRE} ANNÉE (1C1)	Mardi et Judi 17h	1H
	2 ^{ÈME} ANNÉE (1C2)	Mardi et Judi 18h	1H
	3 ^{ÈME} ANNÉE (1C3)	Lundi 17h30 et Mercredi 15h45	1H15
	4 ^{ÈME} ANNÉE (1C4)	Mercredi 17h et Vendredi 17h30	1H15
CYCLE 2	1 ^{ÈRE} ANNÉE (2C1)	Mercredi 13h45 et Vendredi 18h45	1H30
	2 ^{ÈME} & 3 ^{ÈME} ANNÉE (2C2 & 2C3)	Lundi 18h45 et Mercredi 18h15	1H30
CYCLE 3 (3C)	Mardi et Judi 19h	1H30	
COURS DE POINTES (2C1)	Mercredi 15h15	45'	
COURS DE POINTES (2C2, 2C3, 3C)	Samedi 13h	1H	
DANSE CLASSIQUE ADULTES (Niveau Avancé) - <i>Nouveau</i>	Samedi 10h45	1H30	
DANSE CONTEMPORAINE (Adolescents de 11 à 18 ans)	Samedi 14h	1H	

Les horaires indiqués sont susceptibles d'être modifiés en cas de nécessité



IMPORTANT L'admission en cours est réglementée !

Comme le stipule le Code de l'éducation, la danse n'est pas considérée comme une pratique sportive standard. L'article R.362-2 du Code de l'Éducation reste d'actualité concernant cette discipline. Il est donc **OBLIGATOIRE** que votre enfant présente un **CERTIFICAT MEDICAL** daté de moins d'un an, qui précisera qu'aucune contre-indication n'existe pour suivre l'enseignement de la danse. Aussi, ce certificat devra être remis au professeur au plus tard le premier jour de cours, faute de quoi sa présence lui sera refusée

INSCRIPTIONS

RÉINSCRIPTION POUR LES ÉLÈVES DÉJÀ INSCRITS EN 2023-2024

Du **mardi 25 juin** après-midi au **dimanche 5 juillet** soir (via Mon Espace DuoNET)

→ Un email sera adressé aux familles afin de préciser les modalités et procédures d'inscription.

INSCRIPTION POUR LES NOUVEAUX ÉLÈVES

Les dossiers d'inscription seront à compléter en ligne du **lundi 1^{er} juillet au dimanche 18 août 2024** sur www.haguenau.fr/fr/page/ecole-municipale-de-musique-et-danse-de-haguenau (QR code au dos).

CAS PARTICULIERS

- 1^{ère} inscription d'un nouveau membre d'une famille déjà inscrite en 2023-2024
- 1^{ère} inscription en danse d'un élève déjà inscrit en musique en 2023-2024
- Réinscription d'un élève ayant fréquenté l'établissement avant juillet 2023

Les modalités d'inscription sont les mêmes que pour un nouvel élève. **Il faudra impérativement cocher le cas particulier sur la fiche d'inscription.**

Les inscriptions seront prises en compte dans la limite des places disponibles

Ouverte sur l'ensemble des expressions artistiques, l'École de Musique et Danse de Haguenau propose un enseignement spécialisé complet en musique et danse.

Dans une démarche d'ouverture à tous les publics, l'équipe de l'EMMDH est sensibilisée autour de l'accueil des personnes en situation de handicap ou de troubles spécifiques des apprentissages. **N'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'établissement.**

TARIFS

COURS	TRIMESTRIEL	ANNUEL
Éveil à la danse et Initial 1 - COURS COLLECTIF	48,33 €	195 €
7 à 18 ans + étudiants majeurs sur présentation d'un certificat de scolarité 24/25 Du cycle Initial 2 au 3 ^{ème} cycle - Classique ou Contemporain - COURS COLLECTIF	77 €	281 €
À partir de 19 ans - Classique - COURS COLLECTIF	106,67 €	370 €
FRAIS ADMINISTRATIFS (les frais seront inclus sur la facturation du 1 ^{er} trimestre de l'année scolaire)		
Frais d'inscription		50 €
RÉDUCTIONS (sur tarif global annuel)		
Élèves domiciliés à Haguenau, Harthouse, Marienthal		-5 %
Réduction selon tranche d'imposition indécoupée sur le quotient familial (QF)	QF 7 001 € ≤ 9 000 €	-10 %
• Sur présentation de l'avis N-1 (2024 sur les revenus 2023)	QF 3 601 € ≤ 7 000 €	-20 %
• Concerne les enfants domiciliés à Haguenau, Harthouse, Marienthal	QF ≤ 3 600 €	-30 %

L'inscription étant annuel, tout désistement en cours d'année doit être signalé par écrit à l'École Municipale de Musique et Danse de Haguenau, faute de quoi elle sera due dans son intégralité. Tout trimestre commencé entraîne le paiement intégral.

NOUS CONTACTER

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE ET DANSE DE HAGUENAU

Maison de la Musique et de la Danse
10 rue des Dominicains - 67500 HAGUENAU

www.ville-haguenau.fr → Culture



03 88 73 40 40



maison-musique@agglo-haguenau.fr



@EMMDH

**Plus d'informations et
inscription en ligne**

